

32 groupes lancent une pétition pour l'adoption rapide d'une loi anti-forages sans donner d'argent public en cadeau aux compagnies pétrolières et gazières

Québec, Montréal, Rimouski, Gaspé, Trois-Rivières, le 24 novembre 2021 - 32 groupes citoyens, associations étudiantes, organismes communautaires et organisations environnementales* lancent aujourd'hui la [pétition](#) «Fini les cadeaux !» qui demande au gouvernement Legault de concrétiser son engagement d'interdire l'exploitation pétrolière et gazière. Les groupes demandent également qu'aucuns fonds publics ne soient alloués aux entreprises de ce secteur.

Alors que les entreprises pétrolières et gazières multiplient les pressions auprès du gouvernement pour recevoir plusieurs dizaines de millions, voire des centaines de millions de dollars de fonds publics à la suite de l'adoption de la loi anti-forages, les groupes à l'origine de la pétition tiennent à fermer complètement la porte à cette éventualité avec le slogan «Fini les cadeaux !». Pour eux, il est impensable de donner encore des fonds publics en cadeau à une industrie qui nous pousse au bord du gouffre climatique. De plus, tel que l'a démontré le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) dans un rapport récent, [le gouvernement peut très bien mettre fin à l'exploitation pétrolière et gazière sans verser d'indemnités aux entreprises concernées](#).

Les groupes à l'origine de la pétition rappellent que :

- Donner des fonds publics en cadeau aux pétrolières et gazières est un choix politique et non une obligation légale;
- L'industrie des énergies fossiles a déjà coûté beaucoup trop cher aux contribuables;
- Les pétrolières et les gazières n'ont jamais obtenu le consentement préalable, libre et éclairé des communautés locales et des peuples autochtones pour débiter leurs opérations;
- L'argent public doit servir à financer la transition, pas à enrichir des compagnies d'énergies fossiles;
- Accorder des cadeaux à l'industrie des hydrocarbures créerait un dangereux précédent susceptible d'alourdir substantiellement les coûts de la transition énergétique;
- Les compagnies pétrolières et gazières connaissaient les risques environnementaux et financiers inhérents au développement de leurs activités;
- Les efforts de lutte contre la crise climatique doivent être dirigés vers les populations victimes des bouleversements climatiques.

Les revendications de la pétition :

- 1. Que le gouvernement québécois adopte, avant les prochaines élections, une loi interdisant complètement toute exploration et extraction de pétrole et de gaz naturel sur l'ensemble du territoire, incluant dans les milieux terrestres, aquatiques et marins ;**
- 2. Qu'aucun cadeau ne soit donné aux compagnies pétrolières et gazières sous forme d'indemnisation à la suite de l'adoption de cette loi.**

Citations :

« L'annonce du gouvernement du Québec d'interdire toute exploration pétrolière et gazière sur l'ensemble du territoire est une excellente nouvelle. Or, sans une loi robuste, cette annonce ne vaut rien. Le gouvernement se doit de légiférer avant les élections provinciales tout en s'assurant de ne pas céder aux pressions des pétrolières et gazières, les grands responsables de la crise climatique. Le gouvernement a un choix à faire : encore offrir des cadeaux à ces compagnies ou investir ces fonds publics pour s'adresser aux enjeux climatiques auxquels fait face le Québec. », **souligne Charles Bonhomme, spécialiste, communications et affaires publiques de la Fondation David Suzuki.**

« Le premier ministre et son gouvernement aiment se dire pragmatiques. Et bien, quand l'État compte sur les prérogatives légales nécessaires, ça serait l'inverse du pragmatisme que de céder au chantage de l'industrie pétrolière et gazière et de dilapider l'argent des Québécois.e.s. Le gouvernement doit donc utiliser les pouvoirs à sa disposition pour tourner le dos aux hydrocarbures sans verser d'indemnité », **ajoute Émile Boisseau-Bouvier, analyste des politiques climatiques chez Équiterre.**

« Les compagnies pétrolières et gazières ont toujours su que la population québécoise n'avait pas donné son consentement aux forages. Elles savent aussi depuis des décennies que les énergies fossiles sont la principale cause du réchauffement climatique et que les gouvernements devraient tôt ou tard légiférer pour les obliger à interrompre leurs activités. Les citoyennes et citoyens du Québec n'ont pas à payer pour leur aveuglement volontaire. », **explique Elisabeth Gibeau du Front commun pour la transition énergétique.**

« L'Association québécoise des médecins pour l'environnement salue la décision du gouvernement du Québec d'interdire toute exploration pétrolière et gazière sur l'ensemble du territoire. Si nous disons valoriser la santé et la vie des personnes, nous ne pouvons pas continuer à encourager l'exploitation de telles substances toxiques pour l'être humain. Au Québec seulement, la pollution atmosphérique est responsable de 4 000 décès prématurés par an, environ 33 % des maladies cardiovasculaires, 16 % des maladies pulmonaires obstructives chroniques et 8 % des cancers respiratoires. De plus, nous sommes d'avis que verser des indemnités aux entreprises de ce secteur enverrait le mauvais message à l'échelle mondiale », **explique Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.**

« L'industrie des énergies fossiles a déjà coûté beaucoup trop cher aux contribuables québécois. Ces entreprises ont touché des dizaines de millions de dollars de fonds publics pour soutenir leurs activités d'exploration pétrolière et gazière. La société québécoise a même donné 120 millions de dollars en cadeau aux pétrolières et gazières pour la fin des projets d'Anticosti, Galt et Bourque. Sans oublier que le Québec est aux prises avec des centaines de puits de pétrole et de gaz orphelins dont le démantèlement et le nettoyage coûteront plusieurs dizaines de millions de dollars aux contribuables. C'est fini les cadeaux aux pétrolières et gazières ! », **souligne Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.**

« Les Québécois.es n'ont jamais donné leur accord pour que leurs sources d'eau potable soient contaminées par l'exploration et l'extraction des énergies fossiles. Verser des indemnités aux compagnies pétrolières et gazières c'est leur offrir un cadeau sur le dos des contribuables québécois tout en leur refilant une facture très salée pour nettoyer les dégâts! Le gouvernement du Québec doit adopter une loi interdisant toute exploration et extraction de pétrole et de gaz naturel sans céder aux pressions de l'industrie. », **explique Rébecca Pétrin, directrice générale d'Eau Secours.**

« En mettant un terme à l'exploitation pétrolière et gazière au Québec, le gouvernement assume enfin l'une des ses responsabilités climatiques, mais il doit aussi le faire sur le plan économique. Si des indemnités sont à verser, elles devraient sortir des poches de l'industrie des hydrocarbures et être versées à nos enfants, qui devront assumer la facture immense de la crise climatique. », **explique Gabrielle Spenard-Bernier, coordonnatrice de Mères au front.**

Lien vers la pétition : <https://www.finilescadeaux.com/>

Groupes et organisations à l'origine de la pétition :

Mères au front
Eau Secours
Fondation David Suzuki
Nature Québec
Greenpeace
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
Équiterre
Regroupement vigilance hydrocarbures Québec
Solidarité Gaspésie
Prospérité Sans Pétrole
Non à une marée noire dans le Saint-Laurent
La Planète s'invite au Parlement-Gaspé
Coule pas chez nous !
Environnement vert plus
Front commun pour la transition énergétique
Coalition étudiante «Arrêtons GNL»

Groupes, organisations et associations étudiantes appuyant la pétition :

Ligues des droits et libertés
Association Générale des Étudiants et Étudiantes du Campus de Rimouski (AGECAR)
Association Générale Étudiante de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEUQTR)
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
(AQPERE)
Comité Citoyens et Citoyennes Protection de l'Environnement Maskoutain
Alternatives
L'écotheque
Coalition anti-pipeline Rouyn-Noranda
Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière
Comité de citoyens responsables de Bécancour
Action Environnement Basses-Laurentides
Association étudiante de Polytechnique (AEP)
Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi
(MAGE-UQAC)
L'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures
(ÆLIÉS)
Mouvement écocitoyen UNEplanète
Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)

-30-

Pour informations :

Pascal Bergeron, Porte-parole, Environnement Vert Plus
(581) 886-1189 ; comm.evp@gmail.com

Gabriel Marquis, Responsable des communications de Nature Québec
(581) 307-8613 ; gabriel.marquis@naturequebec.org

Charles Bonhomme, Spécialiste, communications et affaires publiques, Fondation David Suzuki, (438) 883-8348 ; cbonhomme@davidsuzuki.org

Mathieu Langlois, Responsable des communications pour Eau Secours
(514) 588-5608 ; communications@eausecours.org

Pamela Daoust, directrice des communications, Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
(514) 267-2589; pamela@cape.ca

Anthony Côté Leduc, relations médias, Équiterre
(514) 605-2000; acoteleduc@equiterre.org

Simon Guiroy, Porte-parole, Coalition étudiante «Arrêtons GNL»
(514) 730-7945 ; arretons.gnl@gmail.com